

Marché de Noël de La Tour du Pin - Mardi 8 décembre 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Localisation de l'évènement :

Centre-ville de La Tour du Pin (fermé à la circulation)

Date et horaires :

- * Mardi 8 décembre 2026
- * 17h à 22h



Type de produits recherchés :

Artisanat d'art, décorations, bijoux et cadeaux de Noël, gastronomie des terroirs, produits alimentaires festifs...

Animations :

Père-Noël, patinoire, parades, déambulations musicales, illuminations, feu d'artifice

Type de stands :

- * 1 chapiteau par exposant (emplacement non chauffé)
- * 1 table et 1 chaise par exposant
- * Electricité : Il est impératif de signaler les appareils électriques (ex : crêpière, bouilloire...) et la puissance souhaitée. **L'alimentation électrique étant limitée, pensez à privilégier les appareils au gaz.**

L'autonomie en matériel est fortement recommandée. Si vous avez effectué une demande de matériel, une réponse vous sera donnée avant la manifestation, par mail, dans la mesure du matériel disponible.

Attention : Tous les appareils non signalés lors de l'inscription ou utilisant une puissance électrique supérieure à ce qui avait été indiqué devront être remballés. De plus, le chauffage électrique est interdit.

Les emplacements seront définis par le service culturel en fonction de la nature des produits proposés, du respect de la date limite d'inscription et du protocole sanitaire en vigueur.

Organisation :

- * **Accueil des exposants à partir de 13h30.**
- * **Fin d'installation à 16h00**, au-delà, aucun véhicule ne sera autorisé à entrer dans le périmètre et l'emplacement ne sera plus réservé. Merci de respecter cet horaire limite imposé pour des raisons de sécurité.
- * Les réservations seront effectives à réception du règlement.
- * Les exposants s'engagent à donner toutes les pièces justificatives demandées : voir bulletin d'inscription.

Tarifs :

- * 10 € pour les commerçants non sédentaires
- * 5 € pour les associations
- * 1.50€/3mL pour les commerçants de la ville qui déballent devant leur commerce.
- * À envoyer au service culturel (espèces ou chèque à l'ordre : « **TRESOR PUBLIC** ») avec le bulletin d'inscription.

Communication :

Diffusion supports communication sur le territoire : flyers, affiches, site internet ville, Facebook...

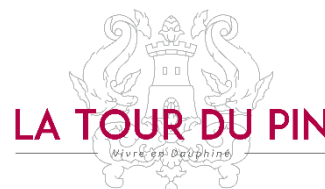
CONTACT POUR INSCRIPTIONS :

SERVICE CULTUREL – Justine FERNANDES

Justine.fernandes@latourdupin.fr – 04 74 97 59 73 / 06 74 43 29 32

Mairie de La Tour du Pin

6 rue de l'Hôtel de Ville - 38110 LA TOUR DU PIN



BULLETIN D'INSCRIPTION - MARCHÉ DE NOEL DE LA TOUR DU PIN 8/12/2026

1/ DENOMINATION

Raison sociale (nom de la structure):

N° de Siret :

Nom et prénom :

Adresse / CP / Ville :

Téléphone fixe : Portable :

E-Mail :

Site Internet / Page Facebook :

- Je suis : ☐ ARTISAN / CREATEUR ☐ PRODUCTEUR ☐ REVENDEUR

☐ ASSOCIATION ☐ COMMERCE (nous préciser si vous souhaitez exposer devant votre boutique)

- Articles proposés à la vente :

.....
.....



2/ BESOINS MATÉRIELS, *sous réserve de disponibilité*

Cochez vos besoins : ☐ 1 chapiteau ☐ 1 table (2m) ☐ 1 chaise ☐ 1 prise

Si matériel personnel (l'autonomie en matériel est fortement recommandée), merci de nous en indiquer les dimensions :

.....

3/ BESOINS ELECTRIQUES

Besoin électrique ? ☐ OUI ☐ NON

Si oui, liste des matériels électriques à mettre sous tension + puissance souhaitée* (EN WATT) :

.....
.....

* puissance fournie dans la mesure de l'alimentation électrique disponible Pensez à privilégier les appareils de cuisson au gaz.

4/ REGLEMENT

Chèque (à l'ordre suivant : *TRESOR PUBLIC*) ou espèces : **10 € pour les professionnels, 5 € pour les associations, 1.50€ pour les commerçants de la ville (déballage devant vitrine).**

5/ PIECES A FOURNIR = Documents à fournir impérativement avant le VENDREDI 16 OCTOBRE 2026

➤ Professionnels

- Kbis ou relevé INSEE
- Attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle

➤ Associations

- Attestation de l'association (récépissé de déclaration)
- Attestation d'assurance responsabilité civile de l'association

Les réservations seront effectives uniquement à réception du règlement et de toutes les pièces justificatives demandées. Votre participation vous sera confirmée par email après réception de tous les éléments.

Date :

Signature :

